



Handicap heritage responsabilites

Par **dhiopo**, le 17/01/2011 à 19:47

Bonjour,
en situation d handicap important ma famille ne s'est jamais soucié de moi ma soeur en pleine sante beneficie de gros avantages dus à la proximité de sa residence
suite à des problemes financier j ai besoin d argent pour me rendre la vie plus supportable
puis demander ou obliger mes parents à me faire un avance sur heritage (credits)
puis je pour plus de tranquillité familiale repartir la somme versee entre moi et mes deux enfant majeurs
dois je avoir l 'accord de ma soeur 14 ans plus jeune que moi
mes parents ont ils une responsabilité vis à vis de ma situation
comment se passe cette demande
les handicapés sont ils favorises en cas d heeritage
mes parents ont ils le fdroit de me desheriter
comment puis je le savoir
quels sont les obligations des parnents face a leur enfants malade tout au long de leur vie
jai besoin de stabiliser ma vie pour le futur

Par **mimi493**, le 17/01/2011 à 20:14

[citation]suite à des problemes financier j ai besoin d argent pour me rendre la vie plus supportable puis demander ou obliger mes parents à me faire un avance sur heritage (credits)
[/citation]

non

[citation]mes parents ont ils une responsabilité vis à vis de ma situation [/citation]

non, pas plus que si vous n'étiez pas handicapé, idem pour les obligations

[citation]les handicapés sont-ils favorisés en cas d'héritage[/citation]

non

[citation]mes parents ont-ils le droit de me déshériter [/citation]

Non, mais ils peuvent faire un testament ne vous léguant que votre part réservataire (un tiers si deux enfants) et laissant donc les 2/3 à votre sœur.